



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six le premier du mois d'avril à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur DUCAMP Philippe, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 26/03/2026.

Conseillers en exercice : 29 – **Présents** : 26 – **Votants** : 29.

Présents :

M. DUCAMP Philippe, Maire - Mme VALLIER Martine, M. GARCIA Didier, Mme GARNET Laetitia, M. MONTFORT Anthony, Mme SOLTANI Arlette, M. DE ZEN Michel, Mme BIGOT-ROUSSEL Marjorie, M. CABEZAS Denis, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. GONZALEZ Frédéric, Mme BARBERA Sandra, M. ARDEVEN Yohann, Mme PEREIRA LIMA Marie-Christine, Mme POLI Nathalie, M. SAULLE Christophe, M. VONTHRON Thibaut, M. JIMENEZ Nicolas, Mme WILD Erine, M. LAHAILLE Jean-Christophe, Mme MACIAS Claudy, M. AROUÉTÉ Nicolas, Mme LAMEUL Céline, M. CLERC Grégory, Mme DUPRAT Valérie, M. MADERES Olivier.

Excusés avec pouvoir : Monsieur BORDES Olivier **pouvoir à** Madame CHAIGNON Emmanuelle – Madame POUPARD Elise **pouvoir à** Monsieur CLERC Grégory – Madame COSTES Christelle **pouvoir à** Madame SOLTANI Arlette.

Madame VALLIER Martine est désignée secrétaire de séance.

2026-0104 – 05 : Désignation des déléguées aux commissions communales et représentations auprès des différents organismes.

Rapporteur : M. Le Maire.

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal. Elles préparent le travail et les délibérations du Conseil Municipal

C'est ainsi dans ces commissions qu'intervient le travail de fond des élus. Celui-ci se compose de réunions où des propositions concrètes sont débattues. Une fois finalisées, elles sont soumises à la discussion et au vote du Conseil Municipal.

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions et les adjoints au maire sont de droit responsables de la commission correspondante à leur délégation.

Pour autant, les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel, seul le Conseil Municipal est décisionnaire.

Le Conseil Municipal fixe ainsi les conseillers qui y siégeront. Le nombre de commissions varie en fonction des besoins de la commune.

De plus, Il est nécessaire de désigner des délégués auprès des assemblées délibérantes des établissements publics (ci-joint tableaux).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré

→ **DÉCIDE de définir** les commissions et désigner les délégués tels que mentionnés dans les documents ci-joints.

Vote du conseil municipal :

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

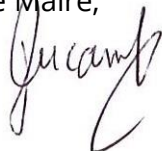
Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 1^{er} Avril 2026.

Le Maire,



Philippe DUCAMP



La Secrétaire de Séance,



Martine VALLIER

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 033-213302565-20260401-2026_0104_05-DE



COMMISSIONS MUNICIPALES 2026

Evolution urbaine et environnement	Mouvement associatif et manifestations municipales	Education	Mobilités et réseaux	Solidarités et cohésion sociale	Patrimoine bâti	Vie culturelle	Finances
VALLIER Martine	GARCIA Didier	GARNET Laetitia	MONTFORT Anthony	SOLTANI Arlette	DE ZEN Michel	BARBERA Sandra	GONZALEZ Frédéric
BIGOT ROUSSEL Marjorie	JIMENEZ Nicolas	BIGOT ROUSSEL Marjorie	VONTHRON Thibaut	BIGOT ROUSSEL Marjorie	SAULLE Christophe	POLI Nathalie	VALLIER Martine
VONTHRON Thibaut	PEREIRA LIMA Christine	CLERC Grégory	POUPARD Elise	POLI Nathalie	CLERC Grégory		GARCIA Didier
CABEZAS Denis	BORDES Olivier	JIMENEZ Nicolas	ARDEVEN Yohann	PEREIRA LIMA Christine	JIMENEZ Nicolas		GARNET Laetitia
POLI Nathalie	COSTES Christelle	LAMEUL Céline	VALLIER Martine	AROUÉTÉ Nicolas	BORDES Olivier		MONTFORT Anthony
POUPARD Elise	BARBERA Sandra	BARBERA Sandra	AROUÉTÉ Nicolas	BARBERA Sandra	MONTFORT Anthony		SOLTANI Arlette
SAULLE Christophe	MONTFORT Anthony		LAHAILLE Jean-Christophe	COSTES Christelle	VALLIER Martine		DE ZEN Michel
CLERC Grégory	CHAIGNON Emmanuelle				AROUÉTÉ Nicolas		BARBERA Sandra
SOLTANI Arlette					LAHAILLE Jean-Christophe		VONTHRON Thibaut
WILD Erine					MACIAS Claudy		CABEZAS Denis
MONTFORT Anthony							
CHAIGNON Emmanuelle							
DUPRAT Valérie	MADERES Olivier	DUPRAT Valérie	MADERES Olivier	DUPRAT Valérie	DUPRAT Valérie	DUPRAT Valérie	MADERES Olivier

DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 03/04/2026



ID : 033-213302565-20260401-2026_0104_05-DE

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ADHM	- Mme BIGOT- ROUSSEL - Mme POLI	
Association syndicale des marais de Ludon-Médoc - ASA	- M. LAHAILLE - M. MONTFORT	
Centre communal d'action sociale - CCAS	- Mme SOLTANI - Mme POLI - Mme COSTES - Mme ROUSSEL - Mme BARBERA - Mme DUPRAT	
Commission Communale des Impôts Directs - CCID	- Mme VALLIER - M. CABEZAS - M. DUCAMP	
Centre de gestion de la fonction publique territoriale - CDGFPT	- M. DUCAMP	- M. CLERC
Centre national d'action sociale - CNAS	- Mme SOLTANI	- Mme BIGOT- ROUSSEL
Mission locale TECHNOWEST Square	- M. GARCIA - Mme POLI	- M. VONTHRON - Mme BIGOT- ROUSSEL
Commission de Contrôle des Listes Électorales	- M. BORDES - M. ARDEVEN - M. LAHAILLE - Mme DUPRAT - M. MADERES	- M. SAULLE - Mme BARBERA - Mme PEREIRA LIMA - M. JIMENEZ - M. VONTHRON
SIVOM du haut Médoc	- Mme GARNET - M. JIMENEZ - Mme LAMEUL	- Mme CHAIGNON - M. VONTHRON - Mme POUPARD
Bordeaux Métropole Energies	- M. DE ZEN	- M. LAHAILLE
Syndicat intercommunal d'électrification du Médoc - SIEM	- M. MONTFORT - M. DE ZEN	- M. SAULLE - M. LAHAILLE
Correspondant Défense	- M. BORDES	
Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde - SDEEG	- M. DE ZEN	- M. MONTFORT
Correspondant tempête	- M. MONTFORT	- M. DE ZEN
Sécurité routière	- M. SAULLE	

Membres d'un conseil d'Administration

CAUE	- Mme VALLIER	- Mme POUPARD
IDDAC	- Mme BARBERA	- M. CABEZAS
ADSI Technowest	- Mme POLI - M. GARCIA - M. DUCAMP	